

A2E INVESTISSEMENT

S.A.S.U. au capital de 100 000,00 Euros

Siège social : ZA de Soumagne

87400 SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

R.C.S : 977 767 037

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 14/04/2026**

Le 14/04/2026,
à 10 heures,

Monsieur Cédric JULY, associé unique de la société **A2E INVESTISSEMENT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Cédric JULY, préside la séance en qualité de Président associé unique.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice de 84 804,49 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice de 84 804,49 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **84 804,49 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 4 240,23 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 80 564,26 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

M. Cédric JULY
Président associé unique



Désignation de l'entreprise <u>A2E INVESTISSEMENT</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>ZA de Soumagne 87400 SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT</u>															
SIRET <u>9 7 7 7 6 7 0 3 7 0 0 0 1 2</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>															
										Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	2 385	016	1 169		1 216							
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	876 954	042			876 954							
	Total I (5)		044	879 339	048	1 169		878 171							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 452	070			7 452							
		Autres * (3)	072	4 557	074			4 557							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	43 831	086			43 831							
	Charges constatées d'avance *		092	388	094			388							
	Total II		096	56 229	098			56 229							
	Total général (I + II)		110	935 568	112	1 169		934 399							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				776 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126			2 882							
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132	54 767						
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136			84 804							
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			918 454							
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			2 611							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	8 660	)	172	12 551						
	Comptes courants d'associés				173			783							
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
	Total III				176			15 945							
Total général (I + II + III)				180			934 399								
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	98 911						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A2E INVESTISSEMENT</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2025		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *			217		218	61 650		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226				
	Autres produits					230	21			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	61 671			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier : 7 749)				242	11 160			
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont CFE et CVAE *)	243		244	1 279		
	Rémunérations du personnel *					250	34 819			
	Cotisations sociales			(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	23 065		
	Dotations aux amortissements *					254	477			
	dont amortissement du fonds de commerce						255			
	Dotations aux dépréciations					256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262			
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	70 800			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(9 128)			
Produits financiers (III)		280	93 933	Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300			
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	84 804			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	84 804	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	76			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	3 272			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342			
				JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions (art. 44. septies)	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. septies)	992		Zone de développement prioritaire	993					
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	88 591		
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647					
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. decies E)	641						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		354	439	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
Déficits antérieurs reportables *						469		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372	439	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

P.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2026

Extension

A2E INVESTISSEMENT

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>A2E INVESTISSEMENT</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	2 385	412		414		416	2 385												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	778 044	482	98 911	484		486	876 954												
TOTAL		490	780 428	492	98 911	494		496	879 339												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	692	502	477	504		506	1 169												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	692	572	477	574		576	1 169												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	Court terme *				Long terme																
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : <u>A2E INVESTISSEMENT</u>						Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres immobilisations incorporelles	700		705					
Terrains	710		715					
Constructions	720		725					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735					
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745					
Matériel de transport	750		755					
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765					
TOTAL	770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 6 9					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter						
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984	4 6 9					
Déficits de l'exercice		960	4 3 9					
Total des déficits restant à reporter		970	9 0 7					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381						
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 1 - 4 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325						
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327						
Montant de la TVA collectée		374	12 0 9 6					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378						
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397						
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS								
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690						
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691						
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692	(4 3 9)					
Revenu brut social (si le montant est positif)		693						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A2E INVESTISSEMENT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / / /
Date de cessation			/ / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.1.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122025

SIREN

9 7 7 7 6 7 0 3 7

Dénomination de l'entreprise

A2E INVESTISSEMENT

Adresse (voie)

ZA de Soumagne

Code postal

87400

Ville

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille JULY Prénom(s) CédricNom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 24/09/1972 N° Département 87 Commune LIMOGES Pays Adresse : N° 09 Voie Rue René CassinCode Postal 87400 Commune SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT Pays Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2026

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122025

SIREN

9 7 7 7 6 7 0 3 7

Dénomination de l'entreprise

A2E INVESTISSEMENT

Adresse (voie)

ZA de Soumagne

Code postal

87400

Ville

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

3

Forme juridique SARL Dénomination AVS FACADES

N° SIREN (si société établie en France) 505187302 % de détention 51,00

Adresse : N° Voie ZA SOUMAGNE

Code Postal 87400 Commune SAINT LEONARD NOBLA Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination AVS

N° SIREN (si société établie en France) 453147217 % de détention 84,50

Adresse : N° Voie ZA SOUMAGNE

Code Postal 87400 Commune ST LEONARD DE NOBLA Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination AVENIR SOLAIRE

N° SIREN (si société établie en France) 983282401 % de détention 51,00

Adresse : N° 7 Voie ZA SOUMAGNE

Code Postal 87400 Commune ST LEONARD DE NOBLA Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.